

■ Hôtel-Dieu

(voir chapitre structures hospitalières)

• Grand Bureau des Pauvres (1544-1791)

Les lettres patentes en date du 7 novembre 1544, fondent et établissent le **Grand Bureau des Pauvres**¹. Par ces lettres, François 1^{er} délègue au Prévôt des marchands et aux échevins le soin des pauvres parisiens. Jusqu'alors, le Parlement avait la direction des secours à domicile. La création du **Grand Bureau** enlève ainsi au Parlement sa contribution au soulagement des pauvres et à l'extinction de la mendicité ; de même qu'elle le prive de la conduite de la police des pauvres.

L'instauration de l'administration du **Grand Bureau** correspond à un double objectif : la contribution au soulagement des pauvres et le recul de la mendicité à Paris. Sa charge consiste à secourir les personnes âgées et les enfants de toutes les paroisses de Paris et de ses faubourgs, qui ne sont pas en mesure de gagner leur vie. Pour cela, il dispose de divers moyens. Il assiste par le travail les personnes valides ; il distribue des secours en argent et en nature aux nécessiteux ; il organise un service médical à domicile ; il hospitalise les malades et les infirmes dans les deux maisons hospitalières qu'il gère : la Trinité pour les enfants, l'hospice des Petites Maisons pour les malades aliénés, vénériens ou teigneux.

Installé dans une maison place de Grève, le **Grand Bureau des Pauvres** y demeure jusqu'à la Révolution². Sur le plan administratif, le Bureau est dirigé par le procureur général du Parlement³. Il se compose de commissaires élus et d'un conseil supérieur.

Sur l'activité de cette administration, nous disposons de registres d'admissions du XVII^e siècle et de quelques pièces éparses. Puisque le **Grand Bureau des Pauvres** gère deux maisons hospitalières, les Petites Maisons et la Trinité, nous vous invitons vivement à consulter les fonds de ces deux structures⁴.

Le manuscrit de Bordier sur les archives des établissements de bienfaisance⁵ vous fournira quelques données sur le fonds du Grand Bureau des Pauvres.

1. Dans certains ouvrages, cette administration est désignée sous le nom de **Bureau Général des Pauvres** ou **Grand Bureau des paroisses de Paris** ; (A-1932. III, p. 472).

2. L'administration acquiert le bâtiment en 1613 ; elle y reste jusqu'en octobre 1789 ; (36 FOSS 1).

3. Voir (D-1, p. 6).

4. Voir dans cet ouvrage leurs notices respectives.

5. Voir (D-124. I, p. 1-3).

Bibliographie

Ouvrage consacré au Grand Bureau

CAHEN (Léon). *Le grand bureau des pauvres de Paris au milieu du XVIII^e siècle*. Société nouvelle de librairie et d'édition, 1904, 79 p. (B-3431)

Ouvrages évoquant le Grand Bureau

BARRÈS (H. de). *Les secours publics à Paris sous Louis XIV*. Paris, Sirey, 1909, p. 22-24, 58-61, 127. (C-280)

BORDIER (H.). *Inventaire des archives générales des établissements de bienfaisance du département de la Seine*. Ms., t. 1, 1860, p. 1-3. (D-124. I)

LALLEMAND (Léon). *Histoire de la charité*. Paris, Picard, 1912, t. IV, 2^e partie, p. 251-265. (B-560. IV2)

L'Assistance publique en 1900. Montévrain, impr. de l'École d'Alembert, 1900, p. 5-14. (D-1)

MALINGRE (Claude). *Les antiquités de la ville de Paris, contenant la recherche nouvelle des fondations et établissements des églises, chapelles, monastères, hôpitaux, hostels, maisons remarquables... et autres ouvrages curieux*. Paris, Legras, 1640, p. 771-775. (D-8)

PIGANIOL DE LA FORCE. *Description de Paris, de Versailles, de Marly, de Meudon...* Paris, Théodore Lyras, 1742, t. III, p. 472. (A-1932. III)

RHONÉ (André). *Les bureaux de bienfaisance parisiens*. Paris, Jouve, 1912, p. 7-24. (B-2839)

Fonds d'archives

□ Notices historiques

- Historique du Grand Bureau des Pauvres depuis sa création jusqu'à la Révolution. Notice agrémentée de citations d'ouvrages, d'extraits d'archives (lettres patentes, règlements, arrêtés), de repères chronologiques, [XIX^e siècle]. (36 FOSS 1, p. 1-6 ; 36 FOSS 2, p. 5-7), 2 cahiers, ms.
- Essai sur les secours publics avant 1789, contenant des données sur l'édit de 1544, XIX^e siècle. (3 FOSS 1), 1 cahier, ms., 42 p.

□ Administration

- Liste de 1678 à 1729 *des noms et surnoms de Monseigneur le procureur général et des Messieurs les président, doyen, et commissaires du Grand Bureau des Pauvres de la ville et faubourgs de Paris, et officiers d'iceluy, 1729*. (C-486²), 1 pièce, impr., 63 p.
- Notes, règlements et instructions relatifs au Grand Bureau des Pauvres, XVIII^e siècle. (61 FOSS 1), 1 liasse, ms.

❑ **Legs et donateurs**

- État des bienfaiteurs du Grand Bureau des Pauvres, XVI^e-XVIII^e siècles. (166 FOSS 2, p. 107-110), 1 registre.

❑ **Administrés**

- Registres d'admissions au Grand Bureau des Pauvres, 1706-1791. (98 FOSS I^{re} liasse/1-4), 4 registres.
 - 1706-1726 : (98 FOSS I^{re} liasse/1), 1 registre.
 - 1726-1747: (98 FOSS I^{re} liasse/2), 1 registre.
 - 1747-1771: (98 FOSS I^{re} liasse/3), 1 registre.
 - 1771-1791 : (98 FOSS I^{re} liasse/4), 1 registre.

❑ **Documents figurés**

- Plan de masse de la rue Tirechappe ¹,1727. (C-1378 ², plan n° 530), 1 pièce.

1. Au numéro 7 de la rue Tirechappe, se trouve le Grand Bureau des Pauvres.

2. Voyez le Catalogue des plans et dessins d'architecture du fonds ancien de l'Hôtel-Dieu de Paris, 1973, p. 228.